Jean-Pierre Colin

Le français tout simplement

© Groupe Eyrolles, 2010 ISBN: 978-2-212-54526-5

EYROLLES

Le français tout simplement

Chapitre 5 : Cinquième journée	129
Les adjectifs déterminatifs (suite)	129
Les adjectifs interrogatifs	129
Les adjectifs numéraux	131
Les adjectifs numéraux cardinaux	132
Les adjectifs numéraux ordinaux	135
Réflexion sur les adjectifs numéraux	137
Les adjectifs indéfinis	139
Généralités sur les pronoms - Les pronoms personnels	145
Généralités sur les pronoms	145
Caractéristiques communes à tous les pronoms	147
	147
Les pronoms personnels	
Remarques sur certains pronoms personnels	151
Orthographe	156
Les signes orthographiques (suite)	156
Un mot réputé « d'orthographe difficile » : Tout	159
Trucs et astuces : comment ne pas confondre	161
Vocabulaire	162
Histoire des mots (suite)	162
L'évolution de la langue (suite)	164
Les « Vénérables » de Maurice Grevisse	169
Différence entre dictionnaire et encyclopédie	169
Les dictionnaires	169
Chapitre 6 : Sixième journée	173
Pronoms démonstratifs,	
pronoms possessifs	173
Les pronoms démonstratifs	173
Les pronoms possessifs	177
Les pronoms relatifs et interrogatifs	181
Les pronoms relatifs	181
Les pronoms interrogatifs	192
	196
Orthographe	196
Les signes orthographiques (suite)	
Trucs et astuces : comment ne pas confondre	202
Vocabulaire	203
Histoire des mots : le Grand Siècle (1598-1715)	203
L'évolution de la langue (suite)	208
Encore quelques dictionnaires « vénérables »	213
Chapitre 7 : Septième journée	219
Le verbe : un éventail de formes	219
Définition du verbe en général	219
La forme	220

	224
Le sens	221
Les groupes	223
La conjugaison	223
Le verbe : emploi des modes et des temps	228
Emploi de l'indicatif	228
Emploi du conditionnel	232
Emploi de l'impératif	233
Emploi du subjonctif	233
Emploi de l'infinitif	235
Emploi du participe	236
Orthographe	239
Les signes orthographiques (suite)	239
Trucs et astuces : comment ne pas confondre	242
Vocabulaire	243
Histoire des mots (suite)	243
L'évolution de la langue (suite)	249
Dictionnaires d'hier et d'aujourd'hui	252
Le Littré	252
Le Larousse	252
Le Robert	253
Chapitre 8 : Huitième journée	257
Le verbe : auxiliaires et semi-auxiliaires	257
L'auxiliaire « avoir »	257
L'auxiliaire « être »	263
Les semi-auxiliaires	266
Le verbe : verbes des différents groupes	268
Les verbes du premier groupe	268
Les verbes du deuxième groupe	271
Les verbes du troisième groupe	274
Les verbes défectifs	278
•	281
OrthographeÉcriture et sonorité	281
	283
Trucs et astuces : comment ne pas confondre	
Vocabulaire	285
Histoire des mots (suite)	285
L'évolution de la langue (suite)	288
La dictée de Mérimée	293
Étude du texte	294
Les difficultés du texte	296
Une dictée à la mode et la mode des dictées	298

Le français tout simplement

Chapitre 9 : Neuvième journée	299
Le verbe : le verbe et l'orthographe	299
L'orthographe du verbe	299
Accord du verbe avec son sujet	304
Accord du participe présent	307
Accord du participe passé	308
Les mots invariables	313
L'adverbe	313
La préposition	314
La conjonction	315
L'interjection	317
Orthographe	319
Écriture et sonorité	319
Trucs et astuces : comment ne pas confondre	322
Vocabulaire	324
Histoire des mots (suite)	324
L'évolution de la langue (suite)	328
Achetons-nous les livres que nous voulons ?	332
Les prix littéraires	332
Le rôle des libraires	334
Sommes-nous donc libres d'acheter	
ce que nous voulons ?	336
Chapitre 10 : Dixième journée	339
Syntaxe de la phrase composée	339
Ce qu'est une proposition	339
Indépendance ou hiérarchie des propositions	340
L'enchaînement des propositions	340
Les différentes subordonnées	341
Les complétives	343
Les circonstancielles	346
Les relatives	348
Choix du mode, emploi des temps	352
Choix du mode	353
Emploi des temps	354
Orthographe	359
Écriture et sonorité	359
Trucs et astuces : comment ne pas confondre	359
Vocabulaire	362
Histoire des mots.	362

Table des matières

L'évolution de la langue. (suite)	363
Synonymes, antonymes	367
La créativité française	369
Défense et illustration de la langue française	370
Bibliographie	373
Index	375
Liste des tableaux	379

Chapitre 1

Première journée

Du phonème à la phrase complexe

L'oral et l'écrit

Peut-être les hommes ont-ils commencé à s'exprimer par des onomatopées... L'onomatopée est un son produit par le larynx qui ressemble à un bruit naturel. Nos bandes dessinées actuelles en sont pleines : *Crac*, une branche qui casse ; *Pfuitt*, le vent qui souffle ou un ballon qui se dégonfle ; *Bzzz*, une mouche qui vole ; *Vlan*, un choc brutal ; *Dring*, un téléphone qui sonne...

Les onomatopées, c'est déjà un langage qui exprime toute une gamme de sentiments : l'admiration (*Oh ! Ah !*), la peur, le dégoût (*Beurk !*), l'envie, le soulagement (*Ouf !*). L'onomatopée, ce n'est pas seulement un bruit physique, l'intelligence y a sa part.

■ Un désir de communiquer

« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, écrit Pascal, mais c'est un roseau pensant. » Coupez un roseau, percez-le de quelques trous, le roseau devient une flûte, sa musique est celle de la Pensée.

Ainsi peut-être sont nés les *mots*. Un langage oral d'abord. N'importe quel bébé fait ainsi son apprentissage, nous le voyons tous les jours, et c'est pour nous un émerveillement.

Vient ensuite le langage écrit. Il faut communiquer, mais l'interlocuteur est provisoirement absent. Dans *La Prairie* de Fenimore Cooper, Œil de Faucon trace des signes sur les arbres de la forêt. Mais il sait que les traces des chevaux sont elles-mêmes des signes qu'on peut interpréter. Aussi lui arrive-t-il d'envelopper les sabots des chevaux dans des linges ou bien de faire avancer les chevaux à reculons, pour donner le change à l'adversaire sur la direction à prendre.

Une vive intelligence est à l'œuvre dans l'élaboration des signes. Certaines civilisations adoptent le pictogramme, la représentation stylisée d'éléments naturels, dont la combinaison formera des phrases. Des siècles plus tard, grâce à la pierre de Rosette, Champollion comprendra enfin les hiéroglyphes. D'autres civilisations créent des lettres, constituant des *alphabets*.

L'alphabet

Notre alphabet de 26 lettres est commun aux langues romanes (italien, espagnol, portugais) mais également aux langues scandinaves et germaniques. Il procède de l'alphabet latin. Celui-ci ne possédait ni le W ni le J, et était lui-même emprunté aux alphabets en usage dans les colonies grecques de l'Italie méridionale. L'alphabet grec dérive de l'alphabet phénicien... C'est dire la multitude des emprunts.

Doué d'intelligence et d'imagination, l'homme qui crée des signes n'hésite pas à emprunter le meilleur de ce qu'il rencontre dans ses voyages aventureux.

L'alphabet avec son cortège de signes orthographiques (les accents aigus, graves ou circonflexes) et de signes de ponctuation (le point, la virgule, les parenthèses, les guillemets...) est le fruit d'un effort d'abstraction qui s'éloigne de plus en plus de la simple représentation d'un bruit naturel, ou du bruit du larynx humain, ce bruit qu'on appelle *phonème*. Car l'homme, pouvant diversifier les moyens d'expression de son propre gosier, en a multiplié les sons.

Les phonèmes

Les phonèmes sont produits par le souffle de l'expiration traversant les replis membraneux qu'on appelle « cordes vocales ». Les différentes vibrations, amplifiées, et modifiées par la bouche, le nez, le voile du palais, la langue, les dents constituent des sons différents.

On distingue deux catégories principales de phonèmes, les voyelles et les consonnes :

- **les voyelles** correspondent à un son pur ;
- les consonnes correspondent à un son mêlé de frottements des cordes vocales et de tout l'appareil buccal.

Dans l'alphabet, les voyelles sont notées *a*, *e*, *i* o, *u*, *y*. Toutes les autres lettres correspondent à des consonnes.

■ À noter

Dans la réalité les sons-voyelles sont beaucoup plus nombreux, ce qui oblige à les représenter :

- soit par un assemblage de plusieurs lettres de l'alphabet. Il en est ainsi pour le son eu, pour les sons an, in, on, ou;
- soit en utilisant **les accents**. Avec un accent grave, le son e devient \dot{e} (dans « père »). Avec un accent aigu, le son e devient \dot{e} (dans « église »).

Voyelles et consonnes sont donc très diversifiées. Quand les Français apprennent une langue étrangère, ils doivent se livrer au difficile exercice de reconnaître et d'exprimer eux-mêmes des phonèmes dont ils n'ont pas l'habitude.

À vous de jouer

- ✓ Écrivez certaines onomatopées qu'on trouve dans les BD.
- ✓ Indiquez à quelle onomatopée correspond chacun de ces bruits.
 - 1. le chant du coq;
 - 2. le raclement d'un violon ;
 - 3. la musique d'un mauvais orchestre de cuivres ;
 - 4. le bruit d'une horloge;

- 5. le halètement d'un train à vapeur ;
- 6. les borborygmes d'un robinet qui coule ;
- 7. le fracas d'une pile d'objets qui s'effondrent ;
- 8. le tapage d'une foule qui s'amuse.

√ Traduisez les cris d'animaux.

Savez-vous que les onomatopées, n'imitant les bruits que d'une manière peu exacte, diffèrent d'une langue à l'autre ? Selon la célèbre « Grammaire française » de Maurice Grevisse, intitulée *Le Bon Usage* (Édition Duculot, Hatier, 1969, au paragraphe 151), le *coin-coin* de notre canard français est rendu par *rap-rap* en danois et *mac-mac* en roumain.

Connaissez-vous l'équivalent en allemand ? en italien ? en russe ? en anglais ? en catalan ?... Courez vite consulter le Grevisse !

✓ Trouvez des onomatopées.

Certaines onomatopées figurent dans la langue écrite sous forme d'interjections utilisées couramment : Ah! Eh! Euh...! Continuez la liste.

Solution

✓ Certaines onomatopées qu'on trouve dans les BD.

Vroum... Ouahhh... Boum... Crac... Plouf... Ahan... Dring... Clic... Splatch!... Vlan! Pan! Toc toc... Pstt!... Bing, bang!

- √ L'onomatopée qui correspond.
 - 1. cocorico!
 - 2. le *crincrin* du pauvre violoniste.
 - 3. les *flonflons* d'un mauvais orchestre.
 - 4. le *tic-tac* de l'horloge.
 - 5. le *teuf-teuf* de la petite locomotive.
 - 6. le *alouglou* du robinet qui coule.
 - 7. patatras!
 - 8. un charivari.

✓ Les cris d'animaux.

Toujours d'après le Grevisse, en allemand, le *coin-coin* du canard français devient *gack-gack*, en italien *qua-qua*, en russe *kriak*, en anglais *quack*, en catalan *mech-mech*.

✓ Interjections utilisées couramment.

Ah! Eh! Euh! Aïe! Allo! Bravo! Chiche! Chut! Hello! Hein? Hep! Ouais! Hum! Pouah! Zut!

© Groupe Eyrolles

Les propositions

Qu'il soit oral ou écrit, le langage a pour but de communiquer. Le langage est une pensée qui rencontre une autre pensée. Appelons cet échange une proposition.

Le mot proposition recouvre plusieurs sens :

- d'abord celui d'un marché où la personne qui parle présente des conditions pour obtenir un arrangement, une aide en retour. Il s'agit bien d'une fonction essentielle du langage, le troc;
- au-delà de cet aspect pratique, et plus généralement, la proposition est l'avancée d'un jugement, une énonciation. Elle peut exprimer un sentiment, une impression, une volonté : « J'ai peur », « J'ai froid », « Je suis heureux », « Qu'il parte! »

Le plus souvent la proposition comporte plusieurs mots, mais elle peut parfois n'en comporter qu'un seul, qui exprime une pensée complète : « *Sortez !* » Le célèbre « Sortez ! » prononcé par Roxane dans une pièce de Racine, et qui équivaut à une condamnation à mort. (*Bajazet*, Acte V scène IV). C'est le dernier mot de la scène...

Classement grammatical des propositions

Au sens grammatical, la proposition est donc l'unité la plus simple du langage.

Propositions indépendantes

Une proposition qui se suffit à elle-même est une **proposition** indépendante.

- « Tout le monde, dans Fécamp, connaissait l'histoire de la mère Patin. »
 (Maupassant, Le Noyé)
- « Ah! si j'avais encore mes quatre-vingts ans! » (Fontenelle)

Deux propositions indépendantes peuvent être liées entre elles par une conjonction, ce mode de groupement s'appelle **une coordination**.

 « Fontenelle, centenaire galant, voulut ramasser l'éventail, mais il lui fut difficile de se redresser. » - « Elle n'avait pas été heureuse avec son homme, la mère Patin car son homme la battait de son vivant. » (Maupassant, Le Noyé) > Le mot « car » est un mot-outil qui sert à joindre les deux propositions indépendantes : « elle n'avait pas été heureuse... » et « son homme la battait... ».

Propositions subordonnées

Dans le langage courant, beaucoup de propositions ne sont pas indépendantes car **le langage est explicatif**, et fait intervenir beaucoup de causes, de circonstances de lieu, de temps, de moyen, etc.

On aura donc une première proposition dite « principale » suivie de plusieurs propositions qui justifient ou expliquent la principale, propositions dites « subordonnées ».

« Il était patron d'une barque de pêche **et** l'avait épousée jadis, **parce qu'**elle était gentille, **quoiqu'**elle fût pauvre. » (Maupassant)

La première proposition est indépendante, et se suffit à ellemême : « Il était patron d'une barque de pêche ».

La seconde, coordonnée à la première par la conjonction « et » est justifiée par deux autres propositions. Pourquoi l'avait-il épousée ? Parce qu'elle était gentille. Mais n'y avait-il pas déjà une réticence dans ce mariage ? Bien sûr que oui, elle était pauvre.

Cette partie de phrase est donc structurée de la manière suivante :

- une proposition principale : « il l'avait épousée » ;
- une subordonnée explicative : « parce qu'elle était gentille » ;
- une seconde subordonnée : « quoiqu'elle fût pauvre ».

« Parce que » et « quoique » sont les deux conjonctions-outils qui rattachent les subordonnées à leur principale.

■ À noter

D'un point de vue grammatical, la proposition « principale » est la maîtresse qui a sous sa dépendance une ou plusieurs servantes, ou « subordonnées ».

Autre exemple:

« **Lorsque** l'enfant paraît (*proposition subordonnée*), le cercle de famille applaudit à grands cris (*proposition principale*). » (Victor Hugo)

La subordonnée est ici « temporelle ». C'est au moment où l'enfant paraît que les applaudissements se déchaînent.

Autre classement des propositions

Toute proposition est l'expression d'un jugement, d'un état d'esprit. Selon la disposition mentale de celui qui parle ou écrit, il peut s'agir d'une affirmation, d'une négation, d'une interrogation.

La proposition affirmative exprime l'existence d'un fait, au moins dans l'esprit du locuteur, c'est-à-dire de celui qui parle.

« Dieu existe, je l'ai rencontré. » (André Frossard) / « Les passions tyrannisent l'homme. » (La Bruyère)

La proposition négative exprime qu'un fait n'est pas, elle contient une formule de négation.

« La mort ne surprend pas le sage. » (La Fontaine)

La proposition interrogative exprime une question portant sur l'existence d'un fait.

```
« Rodrique as-tu du cœur ? » (Corneille)
```

Affirmative, négative ou interrogative, la proposition énonce un point de vue simple. Mais elle peut se teinter d'une forte couleur affective, par exemple lorsqu'elle traduit avec la force d'un cri, la joie, la douleur, l'admiration, la surprise, l'indignation, la haine... C'est la **proposition exclamative**.

« À chaque gifle, à chaque horion, il [le père Patin] vociférait : Ah ! Sans le sou, ah ! Va-nu-pieds, ah ! Crève-la-faim, j'en ai fait un joli coup le jour où je me suis rincé la bouche avec le tord-boyaux de ton filou de père ! » (Maupassant)

La charge émotive peut également se traduire dans un souhait : « Que Dieu vous entende ! » ; dans une malédiction : « Que la male mort tombe sur vous ! ».

Enfin, sous une forme dite **impérative**, la proposition exprime un ordre, un conseil, une prière.

« Vous devriez acheter ça, vous qu'êtes riche! », dit une voisine à la mère Patin devenue veuve.

Propositions coordonnées

Nous avons vu qu'on peut relier entre elles certaines propositions. Des mots-outils existent pour cela : *et*, *ou*, *car*, *mais*, *néanmoins*, *cependant*, *au contraire*, *par contre*...

Chacune de ces conjonctions de coordination a une valeur particulière :

- une valeur simplement copulative s'il s'agit d'indiquer des faits simultanés ou successifs, qui s'ajoutent l'un à l'autre :
 « La tempête dura quinze heures, onze matelots ne revinrent pas et Patin fut de ceux-là » (Maupassant) ;
- une valeur disjonctive si les faits s'excluent : « Tu étais à ton poste ou tu n'y étais pas ? » ;
- une valeur **causale** lorsqu'un fait s'avère la cause d'un autre : « J'appuie sur l'accélérateur, *en effet* je suis pressé » ;
- une valeur **consécutive**, enfin, lorsqu'un fait apparaît comme la conséquence d'un autre : « Je pense *donc* je suis » (Descartes).

Bien distinguer nature et fonction

Ce qu'est la nature d'un mot, ce qu'est sa fonction

La nature d'un mot, c'est ce qu'il est en lui-même, son espèce (adverbe, conjonction, adjectif, nom...) comme un animal diffère d'une plante, ou un être humain d'un autre être humain, de telle sorte qu'il ne viendrait jamais à l'esprit de personne de les confondre.

La fonction d'un mot, c'est le rôle qu'il joue dans la phrase.

Chaque mot a sa nature et sa fonction.

■ Promenade dans un texte... comme dans une ville

Dans la vie courante on distingue très bien la nature des gens de leur fonction. Un tel est « bon cœur et mauvaise tête » c'est sa nature, un autre est plus aimable, mais un tantinet désorganisé : il faut prendre les gens comme ils sont, selon leur nature.

Le premier est commerçant, il tient honorablement sa place dans le quartier. Le second est un jeune chef d'entreprise qui connaît bien ses clients. Chacun d'eux remplit son rôle, sa fonction.

Il en va de même des mots dans un texte : un texte qui ressemble à une ville avec ses rues qui sont des phrases, et les phrases qui enchaînent des propositions.

Les différentes « natures » des mots

Voici les différentes natures des mots : Verbe / Nom / Adjectif / Article / Pronom / Préposition / Conjonction / Adverbe / Interjection.

- **Le verbe** exprime que l'on *est* quelque chose ou quelqu'un (état) ou que l'on *fait* quelque chose (action) : « Je *suis*, j'*existe* » (état) ; « la neige *est* blanche » (état) ; « le vent *souffle* » (action).
- **Le nom** désigne une personne, un animal ou une chose.
- **L'adjectif** est un mot joint au nom pour en indiquer une qualité ou pour apporter une précision indispensable : « un *bel* arbre » (qualité) ; « *notre* maison » (précision qui « détermine » cette maison, entre beaucoup d'autres maisons).
- **L'article** précise aussi le nom, en particulier il indique s'il est masculin ou féminin, singulier ou pluriel.
- **Le pronom** remplace le nom (*il*, *elle*, *les deux*, *le mien*), mais sans indiquer l'identité de ce dont il parle : ce n'est pas utile puisqu'en général le nom figure déjà dans la phrase.
- **La préposition et la conjonction** sont des outils de liaison (entre les mots ou entre les éléments de la phrase) qui se définissent surtout par leur fonction : quel genre de relation manifestent-ils ?
- **L'adverbe** se définit par sa fonction de « modificateur » de l'adjectif, du verbe ou d'un autre adverbe.

Les « fonctions » que les mots peuvent exercer

Voici maintenant le répertoire des diverses fonctions que les mots peuvent tenir dans la phrase : Sujet / Épithète / Apposition / Apostrophe / Complément / Attribut / Fonction de relation / Fonction de détermination / Fonction de modification.

- **Le sujet**, c'est la personne ou la chose qui *fait* ou *subit* l'action exprimée par le verbe. Dans une phrase, si courte soit-elle, le sujet existe toujours, exprimé ou sous-entendu : « Viens ! » (sous entendu : « toi, qui es là »)
- **Le complément**, c'est le mot qui complète le sens d'un autre mot, en particulier du verbe. Sans complément la phrase serait souvent incompréhensible.
- **Épithète, apposition, apostrophe et attribut** sont des mots ou des expressions qui précisent les qualités ou l'identité du nom auxquels ils se rapportent.
- **La fonction de détermination** est tenue par des mots qui permettent de mieux identifier l'élément auxquels ils se rapportent, par exemple ils en indiquent le genre et le nombre : *une* table, *des* ciseaux.
- La fonction de relation permet de joindre des noms entre eux : « du pain *et* du vin » (addition), « du vin *ou* de l'eau » (choix), ou de joindre entre elles des parties de la phrase, par exemple une principale et une subordonnée : « J'aime le chien *que* je caresse. »
- **La fonction de modification** est attribuée à un mot bien particulier, l'adverbe, qui peut changer ou moduler le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe : « Le chien que j'aime *tendrement*. »

Nous allons maintenant examiner le sens de ces différentes fonctions.

La fonction « sujet »

Le sujet est l'être dont on exprime **un état ou une action** ou auquel on attribue une qualité.

■ Dans « Le vent souffle où il veut », le mot *vent* est sujet du verbe souffler. Ce verbe exprime une action.

■ Dans « La neige est poudreuse », le mot *neige* est sujet du verbe être. Ce verbe exprime un état.

Astuce

On trouve le sujet en posant devant le verbe la question « Qui est-ce qui ? » quand il s'agit des personnes et « Qu'est-ce qui ? » quand il s'agit des choses. Exemple : « Le chien gambade dans le jardin. » Qui est-ce qui gambade ? le chien. *Chien*, sujet de gambade.

Un groupe de mots peut être considéré comme sujet. Dans la phrase de La Fontaine : « *L'époux d'une jeune beauté partait pour l'autre monde...* », cherchons le sujet du verbe principal « partait ». Qui est-ce qui partait pour l'autre monde ?

- Le sujet simple est « époux ».
- Le groupe-sujet est « L'époux d'une jeune beauté », c'est-àdire le sujet simple accompagné des mots qui le qualifient, le déterminent ou le complètent.

Les types de sujets

Le rôle du sujet peut-être rempli par	Exemple
un nom	L'hirondelle attend le printemps.
un pronom	Nous travaillons dans le même bureau.
un adjectif employé comme nom	Les envieux font leur propre malheur.
un verbe à l'infinitif	Fumer nuit à la santé.
un mot invariable	Combien ont disparu dans l'attentat!
une locution (ou « groupe de mots »)	Chanter en travaillant stimule l'énergie.
une proposition entière	Il importe que le témoin soit entendu.

Quelques questions

Comment se fait-il que le sujet ne soit pas toujours exprimé ? Par exemple, dans : « Soyons actifs ! Travaillons ! »

Réponse : Les verbes « soyons », « travaillons » sont à l'impératif. À l'impératif le sujet est compris dans le verbe.

Dans « il pleut », « il neige », le mot « il » est-il un vrai sujet ?

Réponse : S'agissant d'un verbe impersonnel qui par définition n'a pas de sujet exprimé, le mot « il » n'est ici qu'un pronomoutil pour conjuguer le verbe. Dans « il tombe de la pluie » on appellera « il » sujet apparent et « pluie » sujet réel. Qu'est-ce qui tombe ? De la pluie.

À vous de jouer

- ✓ Trouvez le sujet des verbes en gras, en posant mentalement la question « Qui est-ce qui ? » ou « Qu'est-ce qui ? »
 - Dormir est « l'activité » favorite de mon chat.
 - « Un lièvre en son gîte **songeait**. » (La Fontaine)
 - « **Restait** cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne. » (Bossuet)
 - Qu'on ne réagisse pas devant de tels propos **est** une véritable lâcheté.
- ✓ Indiquez les sujets réels et les sujets apparents des verbes ou expressions en gras.
 - Il est arrivé un heureux événement.
 - Il passe trois motards sur la route.
 - Il **est certain** que les dinosaures ont existé.
 - Mourir pour une cause **suffit**-il à la justifier ?

Solution

- ✓ Le sujet des verbes en gras.
 - **Dormir**, sujet de « est ».
 - Lièvre, sujet de « songeait ».
 - Infanterie, sujet de « restait ».
 - Qu'on ne réagisse pas devant de tels propos, sujet de « est ».
- ✓ Les sujets réels et les sujets apparents des verbes ou expressions en gras.
 - Heureux événement, sujet réel / il, sujet apparent.
 - **Trois motards**, sujet réel / **il**, sujet apparent. Notons que c'est le sujet apparent, singulier, qui gouverne l'orthographe de « passe ».
 - L'ensemble de la proposition que les dinosaures ont existé, sujet réel / il, sujet apparent.
 - **Mourir pour une cause**, sujet réel / Dans « suffit-il », *il* n'est pas un sujet apparent ; ce pronom *il* est explétif, sa présence donne à la phrase une tournure interrogative.

Les fonctions « épithète », « apposition », « apostrophe »

Ces trois fonctions sont très proches car les mots sont accolés directement au nom qu'ils qualifient.

L'épithète est un adjectif qualificatif (ou un participe-adjectif) qui qualifie immédiatement un nom *sans l'intermédiaire d'un verbe*.

Dans « un bon pianiste fait ses gammes tous les jours », **bon** est épithète de pianiste.

L'apposition est un mot (ou un groupe de mots) placé à côté du nom et désignant d'une autre manière *la même personne* ou *la même chose* que le nom.

Dans « Hugo, le poète, naquit à Besançon », le mot **poète** désigne la même personne que le nom Hugo. Il est placé, apposé à côté de lui, pour ajouter une explication nécessaire.

■ Astuce

Pour reconnaître un mot en apposition, ajoutez-lui l'expression « qui s'appelle ». Exemple : « Rome, capitale de l'Italie, attire pèlerins et touristes. » La capitale qui s'appelle Rome...

Une proposition entière peut remplir le rôle d'apposition : dans « Le fait qu'on reconnaisse ses torts prouve modestement qu'on n'est pas un imbécile », la proposition *qu'on reconnaisse ses torts* est apposition à *Le fait*.

L'apostrophe est un mot qui interpelle la personne ou la chose personnifiée à qui l'on s'adresse.

C'est une figure de style oral par laquelle on s'adresse brusquement, voire brutalement, aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés.

- « Jusques à quand, *menteur*, vas-tu nous raconter tes exploits imaginaires ? »
- « Ô *flots*, que vous savez de lugubres histoires! »
- « La Patin entendit, de la façon la plus nette, une voix forte [...] qui criait : Te lèveras-tu, *charogne*! »

Charogne désigne bien le pronom « tu », c'est-à-dire... la Patin. Celle-ci est « apostrophée » par le terme peu ragoûtant de « charogne ».

[Stupéfaite, car son mari est mort,] « elle demanda, la tête levée vers le plafond : T'es ti là-haut, **Patin** ? »

Cette fois le mot *Patin* désigne le mari. La figure de style, ou plutôt de « rhétorique », pour employer un mot plus savant mais plus précis, est encore une apostrophe, qu'on appelle aussi « **vocatif** ».

À vous de jouer

- ✓ Indiquez la fonction des mots et des expressions en gras. Exemples : « Ulysse, ce voyageur intrépide, parcourut d'île en île la Méditerranée. » > apposition / « Ulysse, voyageur intrépide, conduis nos astronautes dans leur nouvelle Odyssée! » > apostrophe.
 - 1. « Prends un siège, Cinna. » (Corneille)
 - 2. Cette délivrance, mourir, leur était refusée.
 - 3. Soldat Dupont, approche et explique-toi!
 - 4. « Mais **tout** dort, et l'armée et les vents et Neptune. » (Racine, *Iphigénie*)
 - 5. Christophe Colomb, ce hardi marin, découvrit l'Amérique.
 - 6. Christophe Colomb, hardi marin, guide-nous vers des terres nouvelles!

Solution

- \checkmark La fonction des mots et des expressions en gras.
 - 1. Cinna > nom propre en **apostrophe**, sujet du verbe à l'impératif « prends ».
 - 2. Mourir > verbe à l'infinitif, **apposition** à « délivrance ».
 - 3. Soldat > **apposition** au nom propre « Dupont ». / Soldat Dupont > **apostrophe**, **sujet** des impératifs « approche » et « explique-toi ».
 - 4. L'adverbe substantivé « tout » > **sujet** de dort. / Les noms « armée, vents, Neptune » > **apposition** à l'adverbe « tout ».
 - 5. Ce hardi marin > apposition à Christophe Colomb.
 - 6. Hardi marin > apostrophe, sorte d'invocation à Christophe Colomb.

L'orthographe, selon le *Petit Larousse* (tout simplement), c'est « l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ». Du préfixe grec *ortho*, droit et du radical *graphé*, écriture.

■ À noter

On dit parfois que la « Providence » (qui ne veut que notre bien) écrit droit avec des lignes courbes... C'est un peu la même chose avec l'orthographe dont les prétendues « règles » sont assorties de tellement d'exceptions que Vaugelas lui-même, qui en rajoutait, y perdait son latin.

Certes la grammaire bien comprise nous permet déjà d'éviter bien des fautes (voir plus haut), mais encore faut-il tenir compte de *l'usage* dont Vaugelas et Malherbe reconnaissaient la priorité, l'usage des « honnêtes gens » bien sûr, c'est-à-dire du meilleur monde de l'époque. Autant dire que l'orthographe porte un discret parfum d'élitisme...

Et puisque l'usage est prioritaire dans l'orthographe, attachonsnous d'abord à cette étude.

■ Qu'est-ce que « l'usage » ?

« Usagé », « usé », « fatigué » : voilà quasiment des synonymes. Oui, le langage est usé à force d'avoir servi et de servir encore... et l'orthographe également. Le tissu de la langue présente des anomalies, des déchirures, des reprises, des pièces rapportées, parfois cousues n'importe comment. Les « illogismes » qu'on se plaît à souligner ont leur explication.

Décrivant « les pièges de la prononciation », René Georgin écrit dans le *Guide de langue française* : « D'abord elle [l'orthographe] n'est pas phonétique, et dans notre système de signes, la même lettre peut représenter plusieurs sons. Le *c*, par exemple, a trois prononciations : k (caramel, raconter), s sourd (ce, cirage), g (seconder). »

- D'autre part, un même son peut être rendu par plusieurs lettres ou combinaison de lettres. Le son **an** peut être rendu par *an*, *am*, *en*, *em*, *ean*, *aon*, *aen*: le tan, (produit végétal, qui sert au « tannage » des peaux), l'adjectif ambigu, enlever, emmener, Jean, paon, Caen.
- Enfin, orthographe et prononciation n'ont pas évolué au même rythme : la graphie a pu changer et la prononciation demeurer. La situation inverse se rencontre aussi. Ainsi, pourquoi deux *n* à marronnier ? Parce qu'autrefois on prononçait « marron/nier »

Les consonnes redoublées sont un des pièges de notre orthographe : on écrit « *battre* » avec deux *t* mais « *bataille* » et « *bataillon* », on écrit « *bonne* », « *bonnement* », « *débonnaire* » avec deux *n*, mais « *bonifier* », « *bonasse* », « *boniment* ». Etc. Tout le monde peut hésiter, les meilleurs professeurs ont toujours un dictionnaire à portée de la main!

Les accents, circonflexes ou non, les traits d'union, ne sont pas les derniers à nous poser des problèmes.

Faut-il pour autant faire table rase de toutes les « règles », planifier l'écriture, arriver à une orthographe phonétique, sans ajouter de nouveaux signes ?

Traduisons un poème romantique en écriture SMS : « Mè la natur éla kit invité ki tem ».

Lamartine se retournerait dans sa tombe, et avec lui tous les écrivains d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui, même les plus novateurs, refuseraient catégoriquement une telle réforme. Quant au Français moyen, il en rirait, hausserait les épaules, et continuerait à faire des fautes avec l'orthographe phonétique (pas si évidente que ça). Il y agrégerait une foule de mots anglais, puisque c'est la nouvelle invasion. Car la langue, l'usage qu'on en fait, ne se maîtrise pas à coups de décrets, c'est « une force qui va » pour reprendre l'expression de Victor Hugo, et il faut bien s'en accommoder.

Les signes orthographiques

La Tradition, qui a semé beaucoup d'embûches sous les pas des usagers actuels de langue française, a voulu inventer quelques garde-fous pour « limiter les dégâts ». Ces garde-fous sont *les accents* (aigus, graves ou circonflexes) *et la ponctuation*. Ajoutons pour faire bonne mesure le tréma, la cédille, l'apostrophe, le tiret et le trait d'union.

Les accents étaient inconnus dans l'ancien français, celui-ci venant du latin, qui les ignorait. Les Grecs avaient bien certains accents écrits mais qui ne correspondaient nullement à l'usage que nous en faisons actuellement, puisqu'ils indiquaient seulement la force de la voix sur certaines syllabes.

Ce sont les imprimeurs du XVI^e siècle (comme Robert Estienne, vers 1530) qui, par besoin de clarté dans les textes, ont inventé quelques-uns de ces signes. Le XVII^e siècle puis le XVIII^e en ont réglementé l'usage, et en ont créé de nouveaux.

L'accent aigu

Astuce

L'accent aigu tourne à gauche, et l'accent grave tourne à droite ; çà n'a l'air de rien mais il vaut mieux le rappeler !

L'accent aigu se rencontre sur le *e*. Il indique le *e* fermé (é), comme dans été, charité.

Des herbes foulées, une allée, les foins coupés et engrangés.

Pas d'accent aigu si le *e* fermé est suivi d'un *d*, d'un *r*, d'un *f*, ou d'un *z* à la fin du mot : un pi**ed**, chant**er**, une cl**ef**, regard**ez** ! Un cache-n**ez**.

L'accent grave

L'accent grave indique le e ouvert (è), comme dans mère, chèvre.

Un procès, du succès.

Mais l'accent grave peut également se mettre sur le a, dans **déjà**, en **deçà**, par-**delà**, **holà**, **voilà**; sur le a et le u, pour éviter la confusion avec un homonyme : **à**, **a** / **là**, **la** / **çà**, **ça** / **où**, **ou**.

Pas d'accent grave sur « cela ».

L'accent circonflexe

L'accent circonflexe (étymologiquement « *fléchi autour* » d'une lettre, les instits traduisaient « *petit chapeau* » sur la lettre) peut se rencontrer sur toutes les voyelles sauf y, donc sur a, e, i, o, u.

■ À noter

La voyelle est un son pur, à la différence des consonnes qui ont besoin de s'appuyer sur une voyelle pour en modifier le son : a est une voyelle. Dans la, sa, ma, les lettres l, s, m sont des consonnes, elles « sonnent » avec une voyelle.

Si l'on considère la durée de prononciation des voyelles, on distingue des voyelles longues et des voyelles brèves. Ainsi, a est long dans « pâte » et bref dans « patte ».

En règle générale l'accent circonflexe surplombe une voyelle « longue ».

Tête, côte, mûr, cône, diplôme, infâme, extrême.

■ Attention

Le mot qui porte un accent circonflexe ne le communique pas nécessairement aux autres mots de sa famille : « cône » porte un accent, mais pas « conique » ; « côte », mais pas « coteau » ; « diplôme », mais pas « diplomatie » ; « extrême », mais pas « extrémité ».

L'allongement de la voyelle vient souvent d'une lettre ancienne qui a disparu.

- **Le** *s* : autrefois on prononçait « hospital ». Le *s* ayant disparu, le *o* est devenu voyelle longue, qu'on signale par un accent circonflexe.
- Un e à l'intérieur d'un mot : autrefois on écrivait « cruement », « gouluement ». Le e étant tombé, on le signale par l'accent circonflexe : « crûment », « goulûment ». Attention ! il ne s'agit pas d'une règle générale, car on écrit « vraiment », « absolument », sans signe particulier.

Le prétendu « garde-fou » de l'accent circonflexe n'est souvent qu'un piège supplémentaire. En cas de doute il vaut mieux consulter... le dictionnaire.

À retenir

- 1) Si le nom a donné naissance à un adjectif qui porte un s au milieu (comme « forestier », « hospitalier »), il prend l'accent circonflexe : forêt / hôpital. Si une ancienne forme du nom prend un s au milieu (comme « hostellerie »), le mot actuel adopte un accent circonflexe : hôtellerie, hôtel.
- 2) L'accent circonflexe distingue certains homonymes : la *tâche* journalière. / Zut! une *tache* sur ma robe!
- 3) Il coiffe le *a* du suffixe **atre :** une teinte *bleuâtre* remplissait maintenant le ciel.
- 4) Il surplombe le *i* du radical des verbes en **aitre** et en **oitre** quand il est suivi du *t* du radical : *il disparaît, il disparaît, il paraît, il paraîtra*.
- 5) On le trouve dans certaines terminaisons verbales. Au passé simple, première et deuxième personnes du pluriel : *Nous partîmes de bon matin*. Au subjonctif imparfait, 3^e personne du singulier : « *Qu'il mourût ! »* (P . Corneille, *Horace*)
- 6) Et pour terminer, un « dicton » qui a pu sauver la mise à quelque candidat au fameux certificat d'études : « Le chapeau de la cime est tombé dans l'abîme ! »

Vocabulaire

Histoire des mots

La préhistoire de la langue

L'histoire des mots commence à la plus haute antiquité. L'homme primitif ne s'exprimait peut-être que par des *borborygmes*, mais très vite le besoin d'échanger les informations, les demandes et les réponses, transformèrent le langage rudimentaire en *mots* ayant dans leur expression orale un sens précis selon les circonstances.

Petit à petit des besoins nouveaux apparurent, en particulier celui de laisser un *message*.

Le message suppose l'absence provisoire d'un interlocuteur. On peut également le rédiger pour soi-même ou pour la communauté : le message devient un aide-mémoire. Cet aide-mémoire, parfois, traverse les générations : on veut conserver le souvenir d'un disparu. Les premières « pierres tombales » gravées apparaissent sur les monuments mégalithiques, les dolmens. Le langage parlé s'est transformé en langage écrit.

■ Des formes concrètes ou abstraites

Selon les groupes humains, le langage écrit adopte des formes diverses : formes *concrètes*, représentation stylisée du monde naturel (oiseau, poisson, une barque, le soleil), formes *abstraites*, codes de prononciation et/ou de signification (les lettres, les chiffres).

En Gaule : le latin parlé

Il y a vingt siècles, dans ce qui va devenir la France, les ethnies et les langages demeurent très cloisonnés : on y parle plusieurs langues dont le basque et le gaulois. L'écriture, si elle existe, est limitée.

Arrivent les légions romaines. En quelques décennies le paysage linguistique est bouleversé, l'ancien gaulois balayé.

Du langage parlé antérieurement à la conquête romaine il ne reste à notre époque qu'un très petit nombre de mots. Ce sont des termes concrets, tels que *alouette*, *arpent*, *bec*, *bief*, *dune*, *glaise*, *grève*, *if*, *lieue*, *ruche*, *sac*.

Force est de reconnaître que **le fonds primitif du vocabulaire français est presque complètement d'origine latine**, mais les mots latins furent modifiés par la prononciation des Gallo-Romains, avant de l'être quelques centaines d'années plus tard par les Francs.

La civilisation et la langue romaines passèrent très rapidement en Gaule : ce ne fut pas une « colonisation » au sens actuel du terme, mais un essaimage des valeurs qui fascinaient les « vaincus » et leur apportaient une foule d'avantages, et en premier lieu du bien-être, un afflux de produits nouveaux, une nouvelle perception du monde. Les premiers ambassadeurs du monde romain furent donc des « *marchands* » qui suivirent ou même souvent précédèrent les soldats.

Le résultat de cette ambassade, s'il fut bénéfique pour les Gaulois, ne fut pas très brillant pour la langue latine.

Ah! Ce fut un succès franc et rapide! Le latin parlé des soldats et des marchands était truculent. De plus c'était la langue des affaires, et les affaires marchaient bien. La Gaule méridionale, celle où l'on découvre les arènes d'Arles et de Nîmes, le pont du Gard, les thermes d'Aix-en-Provence, les théâtres d'Orange et de Vaison-la-Romaine, connut une **expansion économique et culturelle** sans précédent.

L'écriture latine – les chiffres et l'alphabet de 26 lettres – s'imposa d'abord dans le commerce, ensuite chez les nouveaux « lettrés », classe émergente qui s'intéressait à la culture des arrivants.

La langue latine, en revanche, *brusquement parlée* par des milliers de nouveaux adeptes, reçut des dieux son plus méchant cadeau.

À vous de jouer

[✓] Rédigez une réponse à la question suivante : « Pour quelles raisons historiques reste-t-il si peu de mots d'origine gauloise dans la langue française ? »

Solution

C'est une loi historique que le peuple le plus civilisé, fût-il le vaincu, impose sa civilisation au peuple le moins civilisé :

- les Romains empruntent de très nombreux éléments de leur civilisation aux Grecs qu'ils ont vaincus (y compris leurs dieux, dont ils transforment le nom);
- les Francs, vainqueurs, adopteront la civilisation gallo-romaine.

Les Gallo-Romains se sont tellement imprégnés de la civilisation latine qu'ils ont perdu jusqu'au souvenir de leur langue. Un nombre infime de mots d'origine gauloise sont passés dans notre langue. Aux mots cités ajoutons : balai, bruyère, claie, gober, quai, toque, truand, vassal.

■ L'évolution de la langue

Le fonds latin

Pour bien comprendre cette évolution il faut se souvenir de ce qu'était la langue classique, celle de Sénèque et de Cicéron :

- elle comportait un accent tonique sur la plupart des mots;
- des voyelles « *atones* » et des consonnes intervocaliques comblaient les interstices entre les accents toniques;
- elle fonctionnait par un système de « déclinaisons », c'est-àdire de petites terminaisons à chaque mot variable, qui en indiquaient le genre, le nombre et la fonction grammaticale.

Le parler gaulois va laminer tout ce bel édifice. Pour les affaires et dans la vie courante, il faut à la fois **parler vite et se faire comprendre**. Les organes vocaux des Gaulois sont déjà conditionnés par des sonorités gutturales... La langue latine parlée, celle des échanges et du commerce, en subit le contrecoup.

Du latin de Sénèque au parler gaulois

La pureté de la langue est le dernier des soucis, le moindre effort devient la règle :

- on retient en priorité les *syllabes toniques*, les autres disparaissent, totalement ou en partie ;
- on supprime progressivement les déclinaisons, qu'on remplace par un lot d'articles pour déterminer le genre et le nombre ;
- les mots latins *invariables*, pronoms, prépositions, conjonctions, sont conservés, bien que modifiés dans leur prononciation.

L'apport d'autres sources

À cette époque, l'autre source d'enrichissement lexical est **le grec**. Beaucoup de mots grecs sont déjà incorporés dans le parler latin, soit sous leur forme originelle, soit sous une forme latinisée.

Sous une forme déjà latinisée, on trouve d'abord des mots comme : *colle, bourse, bocal, migraine*. Plus tard, avec les conversions massives au catholicisme, la nouvelle religion qui vient aussi de Rome, on trouvera des **termes ecclésiastiques** d'importation ou d'influence grecque, comme : *ange, bible, diocèse, église, évêque, moine, paroisse*.

Les mots grecs passés directement au français primitif sont moins nombreux : *biais*, *gond*... À cette époque, c'est par le port « phocéen » (qui deviendra Marseille) qu'ils débarquent, avec les armateurs et les marins. Mais, les siècles passant, ils seront de plus en plus nombreux, avec les relations commerciales méditerranéennes, les croisades, jusqu'à l'invasion actuelle des **mots scientifiques** formés à l'aide d'éléments grecs.

À vous de jouer

✓ Les mots latins suivants sont entrés « tels quels » dans le vocabulaire français. Donnez-en le sens et employez-les dans une phrase. Album, alibi, aquarium, décorum, déficit.

Solution

Album: adjectif latin qui signifie « blanc ». En français : « registre en blanc, destiné à recevoir des collections, photographies, dessins, timbres-poste, etc. ». C'est par erreur qu'on emploie parfois ce mot pour désigner un livre illustré.

« En feuilletant un vieil album, Pierre découvrit des fleurs séchées mélangées à des photos jaunies »

« L'avocat a pu établir un alibi pour son client »

Aquarium: du latin *aqua* (« eau »). En français: « bassin où l'on entretient des animaux et des plantes aquatiques ».

« L'aquarium de Touraine est réservé aux poissons de rivière ; on a gardé la poésie et le mystère d'un environnement d'eau grise et de faible lumière. »

Décorum : du latin *decorus* (« qui orne, qui embellit »). En français : « ensemble des règles qu'il faut garder pour tenir son rang dans la bonne société ».

« Cette famille ruinée essaye en vain de conserver le décorum des années glorieuses »

Déficit: textuellement en latin *deficit* = « il manque ». En français : « ce qui manque pour équilibrer les recettes avec les dépenses ».

« Ton petit budget, mon fils, semble en déficit : ce mois-ci tu n'achèteras pas de jeux vidéo. »

Utilisation actuelle des mots

Retour au XXI^e siècle! Comment utilisons-nous aujourd'hui les mots qui nous ont été transmis à travers les générations? Et quelles transformations leur faisons-nous subir à notre tour, le voulant ou non?

De nombreuses réponses se font entendre chaque jour à ces questions jugées essentielles.

- Les uns estiment qu'il faut construire des barrages contre toutes les dérives, renforcer les règles, exiger une « orthographe » rigoureuse, afin que les mots qui ont tellement changé au cours des âges restent enfin stables, inamovibles.
- D'autres pensent que l'évolution est inéluctable, et qu'il vaut mieux « laisser faire », laisser jouer les forces inconscientes qui ont fait du latin écrit le latin parlé, puis l'ancien français, puis le moyen français, le français de la Renaissance puis le français de l'Âge classique, etc.

Comme d'habitude, sans doute, la réponse intelligente est « entre les deux ». Entre le laisser-faire total qui conduirait à une désagrégation rapide de ce que nous connaissons et une

attitude répressive et conservatrice, l'évolution contrôlée est certainement la seule capable d'assurer à la fois le maintien des traditions et la nécessaire modernisation du langage.

Ce faisant, on continue l'œuvre des grands initiateurs et réformateurs comme Rabelais, la Pléiade de la « défense et illustration de la langue française », Malherbe (« Enfin, Malherbe vint! »), Boileau et pourquoi pas Littré, Larousse, Robert (le petit et le grand!), dans leurs efforts contradictoires, les uns poussant à hue! les autres poussant à dia! (D'ailleurs que peuvent bien signifier *Hue!* et *Dia!* aujourd'hui?)

Feuilletons un dictionnaire de *slang* (terme anglais pour « argot ») : il fourmille de synonymes pas très catholiques... La langue verte est une réalité toujours vivante et nous aurions tort de la négliger. Bien des mots tomberont, mais certains resteront.

- Le mot remarquable possède en argot quelques équivalents : « de première ! » / « super ! » / « géant ! » / « hyper géant ! ».
- Pour le mot réussir : « cartonner » / « faire un malheur » / « faire sauter la baraque ».

À vous de jouer

- ✓ Trouvez le mot non argotique équivalent des expressions suivantes.
 - 1. Fana, mordu, accro, addict.
 - 2. Farfelu, zarbi, à côté de la plaque, à côté de ses pompes.
 - 3. Fayoter, faire de la lèche, cirer les pompes, lécher les bottes.
 - 4. Cent pour cent, pur sang, pur porc.
 - 5. Sur son trente et un, sapé, loqué.
 - 6. Empoté, glandu, incapable, infoutu.
 - 7. De troisième zone, de troisième classe, minable, minus, nul, moins que rien.
 - 8. Sans faire de fioritures, sans faire de détails, sans faire dans la dentelle.
 - 9. Soiffard, biberonneur, poivrot.
 - 10. Lourder, virer quelqu'un, le foutre dehors.

- ✓ Trouvez les équivalents argotiques des mots ou expressions suivantes.
 - 1. Individu méprisable.
 - 2. Personne très sévère.
 - 3. En prison.
 - 4. Tu m'importunes.
 - 5. Laisse-moi tranquille.
 - 6. Voler.
 - 7. Individu méchant.
 - 8. À toute vitesse.
 - 9. Saoul.
 - 10. Ne rien valoir.

Solution

- ✓ Le mot non argotique équivalent.
 - 1. Passionné.
 - 2. Excentrique.
 - 3. Flagorner, flatter.
 - 4. Complètement.
 - 5. Endimanché.
 - 6. Maladroit.
 - 7. Médiocre.
 - 8. Pas par quatre chemins.
 - 9. Ivrogne.
 - 10. Chasser.
- ✓ Les équivalents argotiques.
 - 1. Trouduc.
 - 2. Pète-sec, dragon.
 - 3. À l'ombre, en cabane, en tôle.
 - 4. Tu tapes sur le système, tu casses les pieds, les bonbons.
 - 5. Fous la paix, lâche les baskets, lâche-moi la grappe, lâche-moi.
 - 6. Piquer, faucher, barboter.
 - 7. Salaud, fumier, salopard.
 - 8. À toute berzingue, à fond la caisse, à fond les manettes.
 - 9. Rétamé, beurré, bourré, déchiré.
 - 10. Valoir des clous, des prunes, des cacahouètes.

« Le Vaugelas du xx^e siècle »

Certains éléments biographiques sont dus au site Internet consacré à Maurice Grevisse par l'université du Québec à Trois Rivières : www.uqtr.uquebec.ca/~bougaief/Grevisse/accueil.htm.

• Qui était Grevisse ?

Maurice Grevisse fut l'un des meilleurs grammairiens du XX^e siècle, celui qui mit à la disposition du grand public un livre de grammaire, à la fois riche et « intéressant », bien loin de tous les pensums qu'il fallait auparavant ingurgiter pour être expert en la matière. Ce livre est le résultat de longues recherches mais surtout le fruit savoureux d'une vraie pédagogie.

L'enfant

Maurice Grevisse naît en terre wallonne, à Rulles, petit village de Belgique, le 7 octobre 1895. Sa mère est couturière ; son père, Désiré Grevisse, maréchal-ferrant. Rien ne semble prédisposer le jeune Maurice à une carrière de grammairien, et de grammairien « à succès », ce qui est assez inattendu en cette discipline. Rien ? Pas si sûr...

L'enfant est attentif, observateur, curieux de tout. Ce qui le frappe d'abord c'est le courage et l'intelligence de son père dans son travail de forgeron. Comme autrefois dans tous les villages, le forgeron est l'artisan providentiel, l'homme orchestre pour tous les problèmes d'ordre pratique qui se posent quotidiennement : il y faut de la réflexion, de l'imagination, de la sagacité... Du silence, aussi. À la suite de quoi viennent les réponses, la trouvaille, la solution du problème posé. « Je n'ai peut-être fait que transporter dans le domaine du langage la passion et la minutie que mon père mettait à travailler le métal », dira Grevisse plus tard.

■ La « méthode »

À l'école, le jeune garçon fait preuve de la même intelligence, d'ordre pratique, qu'il applique à tous les problèmes, qu'ils soient de grammaire ou d'arithmétique. Son instituteur emploie une méthode originale pour la dictée : il envoie un élève au

tableau, mais le tableau est caché par un rideau. La dictée finie on compare le texte écrit au tableau avec le texte écrit par chacun des élèves sur son cahier. Et bien sûr, on commente les fautes, on approfondit les règles, on donne d'autres exemples tirés de bons auteurs. L'élève Maurice Grevisse expérimente déjà ce qui deviendra sa « méthode ».

L'enseignant

En 1915, nanti du diplôme d'instituteur, il s'inscrit à l'École normale de Malonne en Belgique. À Malonne, peut-être croise-t-il un frère des Écoles chrétiennes, Louis-Joseph Wiaux, comme lui fils d'un forgeron de village, qui sera canonisé en 2001 par Jean-Paul II, sous le nom de Frère Mutien-Marie, et qui est pour lors simple adjoint aux professeurs de musique et de dessin de l'Institut Saint-Berthuin, où il meurt en 1917.

Convaincu de l'importance du grec et du latin, Grevisse étudie par lui-même ces langues anciennes pour entrer à l'université de Liège où dix ans plus tard il décroche le titre de docteur en philologie classique. En même temps il poursuit son métier d'enseignant.

Un jour, un collègue lui tend une ancienne grammaire un peu démodée, lui demandant de la « rafraîchir ». Grevisse se met à l'ouvrage et bientôt les feuillets s'accumulent sur sa table de travail : c'est un véritable livre qui naît, presque à son insu.

Le bon usage

Ce livre s'appellera *Le Bon Usage*... Le titre semble modeste, mais il cache une ambition assez extraordinaire. Car c'est Vaugelas lui-même, le célèbre grammairien du XVII^e siècle, qui semble l'avoir soufflé au petit professeur de Malonne, dans l'école privée où il enseigne.

À la suite de Malherbe, Vaugelas (1585-1650) soutenait que *l'usage* doit être le guide du bien parler et du bien écrire. Certes il y a bon et mauvais usage. *Le bon*, disait-il, « c'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps. » (*Remarques sur la langue française*, préface).

Il y a loin de Malonne au Versailles de Louis XIV. Cependant le jeune Grevisse ne désespère pas de donner un vrai panorama de la pratique actuelle du français, en s'appuyant sur une foule d'auteurs contemporains, pas les auteurs du XIX^e siècle, que cependant il admire mais ceux du XX^e, qu'il cite abondamment.

Envie de publier?

Hélas, les « grammaires » pullulent, avec toujours les mêmes règles, les mêmes exemples, les mêmes exceptions. Aucun éditeur ne veut prendre le risque d'en placer une nouvelle.

Les éditeurs contactés n'ont pas vu l'originalité de l'ouvrage. D'abord, Grevisse prend ses exemples « au goût du jour », mais au *bon goût*, car il n'en manque pas : achetant lui-même peu de livres, il dévore ceux de la bibliothèque voisine, multipliant les notes, de sa petite écriture appliquée, au crayon de bois afin de pouvoir effacer... et recommencer! Il note les exemples... et les *contre-exemples*, ce qui le garantit contre un respect sacro-saint de la tradition.

Feuilletez vous-même un Grevisse, vous serez surpris : il est bien rare qu'énonçant une règle, l'auteur ne l'illustre autant d'exemples d'application de la règle que *d'applications du contraire*! Et ces contre-exemples viennent de livres connus, d'auteurs célèbres.

Quand enfin la grammaire de Grevisse sera publiée, en 1936¹, ces auteurs ne tariront pas d'éloge pour « *le Vaugelas du XX^e siècle* »... qui les a si bien compris !

^{1.} La première édition comporte 701 pages. En 2007, on en est à la 14° édition (1 519 pages). Un triomphe pour un manuscrit qui avait été refusé par des éditeurs de renom, une excellente affaire pour la modeste maison d'édition belge, Duculot, qui l'a pris en charge et qui le perpétue dans le même esprit sous l'œil vigilant du propre gendre de Maurice Grevisse, André Goosse. Maurice Grevisse a d'ailleurs publié d'autres livres : précis, exercices, cours de dictées, d'analyse, et même en 1975 : Savoir accorder les participes passés.